



STRUCTURER UNE OFFRE D'ÉCOTOURISME

RÉSUMÉ DU PROJET GAL CORSE ORIENTALE

PROGRAMME LEADER 2014-2020



FONDS EUROPÉENS AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL : L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES





L'ÉCOTOURISME

AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE LA CORSE ORIENTALE



En quoi l'éco-tourisme constitue une réponse pertinente aux problématiques du territoire ?

Ce modèle de développement nous paraît être une réponse innovante aux problématiques auxquelles le GAL souhaite répondre car cela permettrait de :

- ▶ Poser les premiers repères d'une identité du territoire autour de la thématique « Terre nature, Terre de rencontres »
- ▶ Soutenir la création d'activités économiques apportant une valeur ajoutée à l'économie touristique locale grâce à une démarche encore peu développée en Corse et correspondant à la demande croissante des touristes. Cela permettrait ainsi d'avoir des éléments de différenciation avec les autres territoires corses.
- ▶ Créer des liens forts avec les atouts du territoire, les valoriser comme ressources économiques et les préserver : espaces naturels, diversité de biotopes, ressources en Eau, villages traditionnels, zones protégées. Cela permettra de favoriser un ancrage territorial de l'identité que les acteurs souhaitent valoriser.
- ▶ Rééquilibrer la répartition des richesses entre le littoral et l'intérieur en soutenant un redéploiement spatial de l'offre touristique
- ▶ Favoriser un travail en réseau en associant les gestionnaires des espaces protégés, les structures d'accompagnement sur la réduction de l'impact environnemental (Ademe, OEC, etc.) et les professionnels du tourisme.
- ▶ S'inscrire en cohérence avec les premières collaborations organisées à l'échelle du territoire : l'agenda 21 et le pôle touristique et la politique régionale (croisement ATC/OEC)

Qu'est-ce qu'on entend par «Eco-tourisme» ?

L'écotourisme constitue l'ensemble des activités touristiques pratiquées en milieu naturel dans le respect de l'environnement et contribuant au développement de l'économie locale. Plus précisément, l'écotourisme :

- ▶ Constitue une forme de tourisme qui préserve les ressources naturelles et culturelles,
- ▶ Favorise des échanges authentiques entre populations accueillies et accueillantes,
- ▶ Participe à une sensibilisation des visiteurs à leur environnement,
- ▶ Crée une source de développement économique locale
- ▶ Sur la base d'une coopération entre les producteurs touristiques du territoire

STRUCTURER UNE OFFRE D'ÉCOTOURISME À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Développer les aménagements et outils de découverte des milieux naturels.
(Fiche action 1)

Faciliter la rencontre entre le visiteur et les artisans/ producteurs du territoire.
(Fiche action 2)

Bâtir une offre d'Eco-hébergement.
(Fiche action 3)

Promouvoir et commercialiser l'offre d'écotourisme développée sur le territoire.
(Fiche action 4)

Développer des actions interterritoriales et transnationales. ▶ Fiche action 5

Animer et coordonner la stratégie du GAL. ▶ Fiche action 6

Communiquer sur la stratégie du GAL. ▶ Fiche action 7

Suivre et évaluer le programme. ▶ Fiche action 8



FICHE ACTION 1

Développer les aménagements et outils de découverte des milieux naturels

DESCRIPTION DES ACTIONS

- ▶ Formation des professionnels du tourisme aux spécificités des espaces naturels du territoire, à leur rôle d'ambassadeur du territoire
- ▶ Aménagement d'espaces naturels pour faciliter l'accès au public
- ▶ Actions de limitation de l'impact environnemental du site/activité et de sensibilisation aux milieux naturels et agricoles, à la culture du territoire
- ▶ Structuration de produits touristiques : outils pédagogiques, outils de communication, de commercialisation et de gestion
- ▶ Création d'un réseau de sentiers de la Corse Orientale



FICHE ACTION 2

Faciliter la rencontre entre le visiteur et les artisans/producteurs du territoire

DESCRIPTION DES ACTIONS

- ▶ Formation de la population accueillante à leur rôle d'ambassadeur du territoire : histoire, langue, culture, environnement etc.
- ▶ Aménagement pour faciliter l'accès et l'accueil du public : atelier vitrine, mise aux normes, agritourisme, pescatourisme
- ▶ Actions de limitation de l'impact environnemental du site/activité et de sensibilisation aux milieux naturels et agricoles, à la culture du territoire
- ▶ Structuration de produits touristiques : outils pédagogiques, outils de communication, de commercialisation et de gestion
- ▶ Soutien des modes de circulation alternatifs favorisant les interactions littoral/intérieur et les échanges entre populations

FICHE ACTION 3

Batir une offre d'écohébergement

DESCRIPTION DES ACTIONS

- ▶ Formation des hébergeurs aux caractéristiques de l'écohébergement et à leur rôle d'ambassadeur du territoire
- ▶ Publication d'un guide des bonnes pratiques en éco-hébergement et comportements éco-citoyens
- ▶ Soutien à la création/rénovation d'un éco-hébergement : rénovation bâti ancien, cabane, écoconstruction, écolodge,, etc.
- ▶ Actions de limitation de l'impact environnemental de l'hébergement et de sensibilisation aux milieux naturels et agricoles, à la culture du territoire au sein de l'éco-hébergement
- ▶ Structuration de produits touristiques : outils pédagogiques outils de communication, de commercialisation et de gestion, appui à la labellisation (écolabel, etc.)

FICHE ACTION 4

Promouvoir et commercialiser l'offre d'écotourisme développée

DESCRIPTION DES ACTIONS

- ▶ Construction de packs touristiques
- ▶ Développement des outils de commercialisation mutualisés : plateforme de réservation d'hébergements, etc.
- ▶ Création des outils de promotion de l'offre : brochure, site internet, création de communautés au travers des réseaux sociaux
- ▶ Actions de promotion : campagne presse, salons touristiques, partenariat avec les principaux sites prescripteurs en matière d'écotourisme



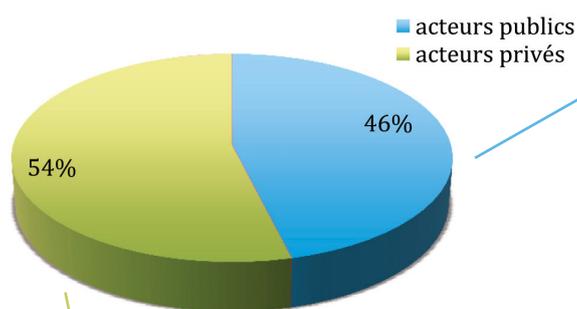
GOUVERNANCE ET PILOTAGE DU PROGRAMME

Des acteurs impliqués tout au long de la construction de la stratégie

- ▶ Courriers envoyés à l'ensemble des communes et conseillers communautaires
- ▶ Communications par voie de presse
- ▶ 80 entretiens auprès d'acteurs locaux privés et publics – première base de réseau à qui il a été envoyé des points d'étapes sur la construction du projet.
- ▶ Des réunions de travail dont une première réunion du comité de programmation



Un comité de programmation donnant une place prépondérante aux acteurs privés



Répartition acteurs publics/privés au sein du comité de programmation

ACTEURS PUBLICS

Présidents COMCOM

Louis CESARI
(Fium'Orbu-Castellu)
Jean-Claude FRANCESCHI
(Oriente)

Présidentes OT

Mado GUIDICELLI
(OT Ghisonaccia)
Simone RIOLACCI
(OT Oriente)

4 Elu(e)s COMCOM-ORIENTE (dont un max. d'une commune du littoral)

Bernard VANUCCI
(Pietraserena)
Pancrace MAURIZI
(Chiatra)
Anthony ALESSANDRINI
(Antisanti)
François BALDI
(Matra)

4 Elu(e)s COMCOM FIUMORBU-CASTELLU (dont un max. d'une commune du littoral)

Pascale SIMONI
(Ghisonaccia)
Philippe VITTORI
(San Gavinu)
Jean-Noël PROFIZI
(Serra di Fium'Orbu)
Don-Marc ALBERTINI
(Ghisoni)

ACTEURS PRIVÉS

Agriculture / Agritourisme

Christian HIGOA
Simon-Pierre FAZI
Francis VIELES
Antoine FERNANDEZ
Ange-Etienne GIULY
Françoise CURABET

Tourisme

Isabelle GAMBOTTI
Philippe VINCENSINI
Marie FILIPPI
Marie-Claire GADDONI

Citoyen

Luc BRONZINI
Jean-Charles ADAMI

Environnement

Lily POMPA
Elise INVERVINI

Une organisation du GAL au service de la stratégie

▶ Une structure porteuse solide : la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu assura le portage administratif du GAL dans le cadre d'une convention avec la communauté de communes de l'Oriente.

- ▶ Un personnel qualifié : 1,5 ETP pour l'animation ainsi que la gestion administrative et financière.
- ▶ Une animation spécifique à la stratégie « Ecotourisme » :
 - ◆ La création d'un réseau écotourisme
 - ◆ la création d'un projet global d'éco-développement



GAL CORSE ORIENTALE

Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu
675 Route de Ghisoni - 20240 Ghisonaccia
Tél. 04 95 56 10 10